



Demandes de financement pour un projet de prévention en matière d'alcool à l'échelle nationale : critères de qualité à remplir

C 1	Le projet a une importance nationale.
▶	Le projet n'est pas local, mais suprarégional.
▶	Les régions linguistiques sont équitablement prises en compte.
C 2	La nécessité du projet est prouvée.
▶	Le besoin est avéré et documenté (théoriquement / empiriquement).
▶	Les bases de planification tiennent compte séparément des femmes et des hommes (statistiques, catalogue des mesures, etc.). Si tel n'est pas le cas, la prise en compte d'un seul sexe, ou des deux sexes ensemble, est justifiée.
▶	Les groupes socialement défavorisés (comme, p. ex., parties de la population issues de la migration) sont considérés de manière adéquate lorsque cela est indiqué.
C 3	Les expériences disponibles d'autres projets sont utilisées.
▶	L'existence de projets possédant le même contenu ou des processus semblables est examinée.
▶	Les forces et les faiblesses de ces projets sont connues.
▶	Les expériences d'autres projets sont prises en compte lors de la planification et de la mise en œuvre du projet.
C 4	Les objectifs sont axés sur les résultats et vérifiables (<i>outcome</i>).
▶	Le projet se base sur une vision clairement formulée de ce qui doit être modifié à long terme et dans quelles limites.
▶	Les objectifs du projet sont formulés selon le principe smart (s pécifiques, m esu-rables/contrôlables, a mbitieux, r éalistes et t erminés dans le temps).
C 5	L'effet du projet sur le/s groupe/s cible/s de l'intervention peut être prouvé.
▶	Il existe une évaluation des avantages et des inconvénients de l'intervention pour les différents groupes cibles.
▶	Le choix du groupe cible et de son encadrement est transparent et fondé.
C 6	Le choix des groupe s -cible du projet tient compte de la promotion de l'égalité des chances dans le domaine de la santé.
▶	On peut justifier de manière plausible si et comment les questions de genre (gender) sont prises en compte.
▶	On peut justifier de manière plausible si et comment le status social est pris en compte.
▶	Le cas échéant, l'origine ou l'appartenance à un groupe de migrants est pris en compte de manière appropriée.

C 7	Les acteurs du setting sont impliqués dans la planification et la mise en œuvre du projet.
▶	Il est précisé quels acteurs du setting ont été impliqués dans la planification et la mise en œuvre de l'intervention, quand et comment.
C 8	Les stratégies / mesures / méthodes sont empiriques et/ou fondées théoriquement.
▶	Les processus sélectionnés (stratégies et mesures) ont fait leurs preuves dans d'autres projets (empiriques) ou peuvent être justifiés de manière théorique.
C 9	Le projet est fondé sur la durabilité.
▶	Le projet est prévu pour produire des effets durables.
▶	La durabilité potentielle est exposée de manière convaincante.
▶	Pour des projets pilotes : la mise en place définitive du projet est indiquée.
C 10	Le projet est échelonné dans le temps et organisé par étapes.
▶	Les objectifs intermédiaires les plus importants sont formulés par étapes.
C 11	Les ressources spécialisées, humaines et financières sont garanties, et le budget est établi.
▶	Toutes les ressources nécessaires pour la planification, l'exécution et l'évaluation du projet (dépenses) sont portées au budget de manière transparente.
▶	Le volume des moyens propres à disposition est déterminé, et les fonds fournis par des tiers doivent être publiés.
▶	Les coûts sont comparés aux bénéfices escomptés et estimés de manière critique.
C 12	Le projet est mis en réseau de manière optimale.
▶	La collaboration et les synergies sont délimitées.
▶	Les autorités compétentes (p. ex., cantonales) sont au courant du projet.
C 13	Les résultats sont diffusés de manière optimale.
▶	Le moment, les modalités de diffusion des résultats/expériences ainsi que les groupes cibles sont précisés.
C 14	Une procédure d'évaluation est fixée.
▶	Les mesures nécessaires à l'évaluation de l'impact du projet sont indiquées.
▶	La manière d'utiliser les résultats de l'évaluation pour le pilotage et le développement de la qualité du projet est exposée.
C 15	Le projet est organisé de manière adéquate et transparente pour tous les acteurs.
▶	Les personnes, groupes ou institutions impliqués dans ce projet et la manière de l'être sont indiqués.
▶	L'interdisciplinarité est prise en compte de manière adéquate.